

PROGRAMME D'ARTS EN CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE **Arts plastiques, Cinéma, Danse, Histoire des arts, Musique, Théâtre**

Enseignement facultatif

Préambule général

Durant leur scolarité au collège, les élèves ont suivi un enseignement obligatoire en arts plastiques et en éducation musicale, éventuellement rencontré sous diverses formes le cinéma, le cirque, la danse et le théâtre, et acquis des connaissances et capacités relevant de la pratique des arts et de leur histoire. En classe de seconde, il leur est proposé de poursuivre ce parcours et d'affirmer leurs goûts, aptitudes et motivations pour faire des choix réfléchis en vue du cycle terminal.

Six domaines artistiques sont proposés aux élèves en enseignement facultatif : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre. Ils reposent chacun sur une interaction et un équilibre entre pratiques artistiques et étude des œuvres. Ils couvrent aussi bien les expressions artistiques contemporaines que les œuvres du patrimoine, que ce soit en Occident ou dans d'autres cultures. Ils garantissent l'apport de compétences relevant de la culture artistique générale.

Les enseignements facultatifs arts relèvent de la formation culturelle générale proposée au lycée. Au-delà des spécificités propres à chaque domaine de l'art, ils présentent des caractères communs et se fixent des objectifs sensiblement identiques. Ils mettent en jeu le corps, le sensoriel et le sensible et se structurent autour de deux composantes, l'une pratique, l'autre culturelle, qui sont le plus souvent imbriquées lors de la mise en œuvre pédagogique.

La pratique artistique prend des formes qui dépendent intimement de la spécificité des domaines artistiques enseignés comme des pédagogies mises en œuvre. Elle peut être individuelle ou collective, mais peut aussi se faire concrète et productrice d'objets issus de la rencontre directe avec les œuvres. De même, l'importance relative des aspects techniques et créatifs varie considérablement selon les disciplines, les moments de la formation, la personnalité et le niveau des élèves, etc. Entre moyen au service de la découverte de l'art et de ses langages et développement de compétences générales visant à maîtriser les exigences d'une expression personnelle, la pratique artistique occupe une place centrale et fondatrice.

La composante culturelle n'est pas moins importante. Elle se fonde essentiellement sur l'étude des œuvres et des mouvements, ainsi que sur des écrits d'artistes, des textes théoriques et des documents techniques. Elle se veut, le plus souvent possible, vivante, directe et sensible dans un premier temps, réflexive et "savante" ensuite. Elle s'intéresse aux patrimoines comme aux arts contemporains. Elle s'efforce de mettre en évidence les continuités, les transitions, les ruptures, les singularités. Elle offre aux élèves la possibilité d'acquérir connaissances et repères historiques, mais aussi méthodes d'analyse et de synthèse, esprit critique, aptitude à argumenter dans un débat d'idées, à communiquer en utilisant un langage clair, enrichi du vocabulaire spécifique adéquat.

Le partenariat joue un rôle important dans la mise en œuvre de certains enseignements artistiques. Il concerne plus particulièrement le ministère de la Culture et de la Communication et ses services (directions régionales des affaires culturelles, musées, etc.), mais également les collectivités territoriales, les associations spécialisées, ainsi que des professionnels à la compétence reconnue par les instances habilitées. Son statut, sa forme et son importance varient d'un enseignement à l'autre. C'est ainsi qu'il est institutionnalisé et obligatoire en cinéma-audiovisuel, danse et théâtre, qu'il se pratique sous de multiples formes s'appuyant sur les ressources humaines locales en histoire des arts, et qu'il est envisageable mais non obligatoire en arts plastiques et en musique. Les partenaires interviennent dans le respect des textes et procédures en vigueur. Ils participent pleinement à la formation des élèves dès la conception des projets pédagogiques, lors de leur mise en œuvre et au moment de l'évaluation. Ils apportent leur expérience professionnelle d'acteurs engagés dans les processus de création et de diffusion artistiques. Ils garantissent une relation forte entre le monde de l'École et celui de l'art.

Les technologies de l'information, de la création et de la communication pour l'éducation (TICCE) ouvrent des perspectives nouvelles pour les enseignements artistiques au lycée dès la classe de seconde. Les outils d'édition et de création spécifiques à chaque domaine (infographie, édition MIDI et audionumérique, banc de montage, etc.) permettent d'envisager des démarches exploratoires nouvelles visant la manipulation puis la maîtrise de processus complexes relatifs à la création artistique et à ses langages. Les outils de communication et d'information, notamment

Internet, permettent d'accéder aisément aux œuvres et à la documentation qui les accompagne. Si ces vertus incontestables sont mobilisées au bénéfice des objectifs visés par chaque enseignement artistique, elles impliquent également de développer chez les élèves des compétences spécifiques relatives à la recherche critique sur Internet, à l'usage des grandes familles d'éditeurs ou encore à la connaissance du droit d'auteur.

Pour chaque enseignement artistique, le programme articule trois parties distinctes. La première définit la formation dispensée et ses objectifs, la seconde pose le programme à enseigner construit autour des compétences visées et des composantes pratiques et culturelles qui en alimentent le développement, la troisième traite de l'évaluation des acquis des élèves.

ARTS PLASTIQUES

Définition et objectifs

En classe de seconde, l'enseignement facultatif des arts plastiques s'appuie sur les connaissances et compétences acquises par l'élève au collège. Il repose prioritairement sur l'exercice d'une pratique plastique fondée sur les formes de la création artistique contemporaine mises en relation avec celles léguées par l'histoire de l'art. Parallèlement, il vise à la connaissance des œuvres, à la construction d'attitudes artistiques et à l'exercice d'une réflexion critique. La pratique engagée par l'élève doit l'aider à comprendre progressivement les enjeux artistiques fondamentaux qui motivent la diversité des formes d'expression plastique qui traversent l'histoire jusqu'à aujourd'hui. Les connaissances et compétences ainsi acquises doivent faciliter des poursuites de formation ciblées sur les arts plastiques en cycle terminal, soit en enseignement obligatoire de série L, soit en enseignement facultatif. Ces choix doivent aussi - et à plus long terme - lui permettre d'accéder à des études supérieures en vue d'un parcours professionnel.

En mettant une intention artistique à l'épreuve de sa concrétisation, la pratique artistique développe l'inventivité et affine les capacités expressives de l'élève. En effet, l'élaboration d'une production plastique conduit nécessairement à la prise en compte de contraintes matérielles qu'il faut adopter, contourner ou dépasser. Pour en maîtriser tous les aspects, l'élève expérimente ou perfectionne son usage des outils traditionnels comme ceux qui se rapportent aux technologies contemporaines.

La culture artistique, avec l'appui de l'histoire de l'art, se construit dans le cadre de la pratique artistique. Elle permet d'établir des relations entre les différentes sources des savoirs. Elle nourrit l'imaginaire et constitue pour l'élève un ensemble de références historiques, esthétiques et théoriques en regard duquel vient se situer sa pratique, dans un dialogue avec des œuvres passées et récentes. Cette conception dynamique de la culture nourrit et enrichit les relations entre invention, expression et réflexion que mobilise toute démarche artistique.

D'un point de vue méthodologique, l'enseignant conçoit des situations ouvertes et variées permettant de transposer dans le domaine scolaire les questions issues du champ artistique. Il conduit l'élève à la découverte des moyens d'expression pour le faire passer ainsi progressivement du tâtonnement à la maîtrise.

Programme

L'enseignement dispensé en seconde construit des **connaissances, des capacités et des attitudes dans trois champs de compétences particuliers** :

| | |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Compétences techniques et artistiques | <ul style="list-style-type: none">- concevoir, projeter, réaliser en deux dimensions et en volume- choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet- comprendre, dans la pratique, le rôle joué par les divers constituants plastiques et matériels (medium, geste, outils) et savoir les utiliser- prendre en compte des éléments susceptibles de transformer sa démarche- argumenter sa démarche à l'oral et à l'écrit. |
| Compétences culturelles | <ul style="list-style-type: none">- analyser une œuvre à deux ou trois dimensions en faisant apparaître ses caractéristiques plastiques, sémantiques et artistiques- utiliser un vocabulaire descriptif précis et approprié- situer une œuvre dans son cadre historique et faire apparaître quelques caractéristiques du ou des systèmes figuratifs dont elle témoigne. |
| Compétences comportementales | <ul style="list-style-type: none">- travailler dans une relative autonomie, conduire un travail personnel et assumer sa présentation au regard des autres- témoigner d'un comportement attentif et ouvert aux démarches artistiques dans leur diversité- participer à une analyse collective de façon ouverte et argumentative en demeurant attentif à la parole des autres. |

Le programme de seconde s'organise autour d'un unique questionnement portant sur les relations qu'entretiennent « la forme » et « l'idée ». Ses enjeux seront traités à l'intérieur de deux champs d'étude principaux : le dessin et la matérialité.

La forme : le mot est fréquemment employé en esthétique et chacune de ses acceptions correspond à un concept fondamental qu'il importera de distinguer. À ce niveau, et en ne négligeant aucune de ces différentes significations, supports possibles d'investigations plus approfondies, il s'agira de considérer prioritairement son acception concrète, celle désignant la figure constituée dans l'espace par les contours d'un objet matériel, figuratif ou non, ou encore celle désignant l'aspect général extérieur.

L'idée : le terme est tout d'abord à comprendre dans son usage courant. Cela va d'un sens très large relatif à toutes sortes de représentations mentales, y compris les images, à la pensée d'une solution possible à un problème théorique ou pratique. C'est la trouvaille, l'invention, le projet, l'hypothèse explicative (la prise en compte de l'usage qui en est fait en philosophie et plus particulièrement en esthétique sera mieux adaptée aux classes du cycle terminal).

Le dessin : originellement, dessiner signifiait aussi bien former le projet que tracer les contours. Dans le contexte actuel des technologies numériques et des pratiques du dessin, l'élève est amené à expérimenter et maîtriser une grande variété de pratiques graphiques. Elles doivent lui permettre d'appréhender les rapports qu'entretiennent l'idée, l'émergence de la forme et la pratique du dessin. La dynamique ainsi créée favorise la construction d'un objet artistique. L'élève est conduit à concevoir son dessin comme support de sa pensée, comme moyen de la capter. Il peut ainsi s'affirmer dans une forme d'écriture visant aussi bien l'observation d'une réalité que l'expression d'une intériorité.

La matérialité : dans ce contexte, la matérialité est à comprendre comme ce qui caractérise la réalité matérielle des objets produits à des fins artistiques. Toute production plastique a partie liée avec la matière et le matériau qui en déterminent les aspects formels et les caractéristiques physiques. La variété des matériaux et l'évolution des conceptions relatives à la matière permettent à la fois la création d'œuvres « matérielles » et « immatérielles ». Les productions artistiques sont toujours symptomatiques de l'évolution des matériaux et des techniques et contingentes à cette évolution. Dans son rapport à la matière et aux matériaux, l'élève est conduit à collecter et expérimenter pour constituer son propre univers.

Pratique plastique

Principes de mise en œuvre : ces axes de travail ne sont pas étanches les uns par rapport aux autres. Les situations pratiques qui en découlent sont à l'initiative du professeur. Elles engagent les élèves dans une recherche des moyens plastiques mettant en jeu les notions et les opérations fondamentales des arts plastiques. Ces axes permettent en effet de travailler selon des entrées et des accents différents les questions du dessin et de la matérialité à partir d'un large horizon d'enjeux cognitifs et expressifs. La recherche d'une articulation entre dessin et matérialité enrichira l'approche de la question.

La transversalité : une part importante de la création contemporaine ou de celle léguée par l'histoire témoigne d'une transversalité entre les différents arts, de « métissages », de recours diversifiés à des champs conceptuels qui excèdent le seul domaine artistique. Il importe d'en tenir compte dans un enseignement qui a pour référence les œuvres d'art.

Un projet pédagogique doit être attentif à prendre en compte les savoirs des élèves acquis en dehors de l'École et ne pas ignorer les apports cognitifs des différents enseignements dispensés dans les autres disciplines enseignées au lycée.

Le transfert de ces apports et la transversalité d'un grand nombre de contenus artistiques peut facilement alimenter des pratiques pédagogiques qui, dans un projet, dépassent les frontières disciplinaires. Les disciplines doivent pouvoir associer leurs savoirs et méthodes spécifiques pour éclairer des connaissances et élaborer des outils qui développent les compétences des élèves.

• Le dessin

En classe de seconde, **le dessin** doit être confirmé comme **une pratique plastique fondamentale** et à part entière, qui n'est pas réductible à un simple savoir-faire. La réflexion sur les pratiques du dessin doit permettre à l'élève d'appréhender quelques-uns des enjeux actuels de la création plastique.

L'accès au dessin par les points d'entrée suivants en facilitera une approche ouverte, prenant appui sur des pratiques et références précises et toujours diversifiées.

- **La forme et l'idée** : qu'il s'agisse de l'esquisse, du croquis, de l'étude, de l'ébauche, de l'épure ou encore du schéma, le dessin est ici mis au service du projet, du dessein (*disegno*). Il s'agit donc d'expérimenter le processus qui va de l'idée à la réalisation et d'approcher les modalités par lesquelles la pensée prend forme. La diversité des exemples mise en relation avec la pratique des élèves permettra d'éclairer ce qui lie un projet aux moyens de sa représentation.

- **L'observation et la ressemblance** : toute tentative d'« imitation » ou de représentation du réel produit inévitablement un écart dont la valeur expressive dépend notamment des moyens techniques employés. Les situations d'apprentissage et les exemples abordés montreront que le dessin d'observation ne s'affranchit pas de la question du point de vue et que les codes de représentation renouvelés tout au long de l'histoire redéfinissent sans cesse l'idée et le pouvoir évocateur du dessin.
- **Le dessin de l'espace et l'espace du dessin** : dans toutes les civilisations, la relation qu'entretient l'homme avec le monde s'illustre par la manière dont il conçoit et représente l'espace. Qu'elle ait une origine cosmogonique, symbolique, poétique, ou qu'elle semble découler d'une approche rationnelle du réel et des phénomènes optiques, la représentation de l'espace repose nécessairement sur un système qui produit des équivalents plastiques. On observera que le dessin génère également son propre espace, son propre système, qu'il migre d'un support à l'autre, révèle ce support ou parvient à s'en dégager.
- **L'artiste dessinant et les « machines à dessiner »** : la pratique du dessin met en jeu des notions indissociables de tout processus de création dans le champ des arts plastiques. L'implication du corps du dessinateur est déterminée par l'intention mais aussi par l'outil, le support et l'espace. À travers la pluralité des outils et des techniques associés au dessin, on abordera ici la question de l'écriture, de la gestualité, mais aussi de l'implication du corps ou de sa mise à distance dans la production. Le traitement de cette question conduira également à prendre en considération l'extension du domaine du dessin à des technologies et des supports qui amènent à s'interroger sur le statut de l'artiste, des savoir-faire et de l'œuvre.

- **La matérialité**

Elle est à considérer dans le rapport qui s'établit entre la réalité, les qualités intrinsèques et matérielles de l'œuvre, et les propriétés physiques des matériaux. L'approche de la question de la matérialité est ouverte, comme pour celle du dessin. Elle prend appui sur des pratiques et des références précises et diversifiées, selon les points d'entrée suivants.

- **De la matière première à la matérialité de l'œuvre** : l'observation de la réalité concrète conduit les élèves à percevoir le rôle de la matérialité dans les effets sensibles que produit l'œuvre. Par l'expérience, il comprend que l'œuvre est une conséquence de la transformation de la matière et que les pratiques artistiques mettent en jeu des lieux, des outils, des gestes, des attitudes qui aboutissent à une forme qui fait sens. A travers le traitement de cette question, on s'attachera plus particulièrement à mettre en évidence la très grande diversité des matières (minérale, organique, sonore, naturelle, artificielle, « noble », « triviale », etc.), de leurs origines et des processus de transformation (modelage, collage, assemblage, stratification, empilement, etc.) qui mènent à l'œuvre.
- **Les propriétés physiques de la matière et la technique** : les propriétés physiques de la matière apparaissent comme une contrainte qui conditionne toute pratique artistique. Le choix des outils et des techniques répond à ces contraintes et permet de tirer parti des qualités physiques des matériaux, des médiums et des supports. À travers les situations d'apprentissage, on observera également qu'une intention, un dessein (celui par exemple de saisir et traduire la profondeur d'un paysage par le traitement de la couleur) peuvent conduire à l'invention ou au perfectionnement d'une technique qui s'applique tant à la préparation du support qu'à l'exploitation d'un médium. La technique révèle les qualités de la matière (opacité, transparence, rigidité, porosité, malléabilité, etc.) par sa mise en œuvre au service d'une intention.
- **L'expérience de la matérialité** : cet axe de travail permet d'explorer et d'expérimenter la manière dont la matérialité de l'œuvre se déploie dans l'espace. Il rend également possible un questionnement sur la nature et les effets des interactions entre une production artistique et son environnement (physique, géographique, politique, social, humain, etc.). L'expérience de la matérialité d'une œuvre relève autant du sensible que de l'intelligible. Elle s'ancre également dans les représentations que chacun a du matériau et de ses significations (symboliques, poétiques, technologiques, politiques, etc.). L'expérience de la matérialité, c'est aussi, plus prosaïquement, le moment d'un face à face avec l'œuvre qui conduit à prendre en considération des notions d'échelle, de mesure, de volume, de temps d'apparition, de temps d'exposition, d'immersion, de mise à distance, etc.

Culture artistique et histoire des arts

La culture et la pratique ne sont pas à dissocier ni à considérer successivement. Elles sont constamment articulées. Il s'agit d'offrir des sources dans lesquelles puiser et de transmettre des connaissances qui vont nourrir l'imaginaire de l'élève. Il s'agit aussi de lui faire connaître des œuvres du passé, ressentir des affinités, emprunter et revisiter des données formelles, techniques, symboliques et sémantiques.

L'histoire des arts offre à cet égard des possibilités d'études transversales. Étudier les références historiques dans les

œuvres ou les récits d'artistes est un exercice fécond. Au-delà de l'émotion et de l'inspiration suscitées par les œuvres, l'élève doit être capable de défendre un point de vue critique. Ainsi doivent s'aiguiser son sens de l'observation et son désir de connaître et de comprendre ce qui lui est étranger ou inhabituel. Il développera aussi son sens de l'expérimentation et de la découverte.

Il revient au professeur, dans le déroulement de son enseignement et en fonction des questions abordées dans la pratique, de faire appel à des exemples significatifs et variés, dans un champ historique très large, empruntés à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la photographie, mais aussi aux productions, notamment contemporaines, qui se sont affranchies de ces classifications.

En classe de seconde, il convient de mettre en place une méthode d'analyse d'œuvre. L'élève doit apprendre à décrire l'œuvre étudiée avec un vocabulaire approprié et spécifique, Il doit organiser sa réflexion autour d'axes d'études qui sont autant de notions plastiques fondamentales (sujet, couleur, composition, spatialité, etc.) et s'interroger sur le traitement de ces notions pour en faire apparaître le sens. Il doit enfin pouvoir progressivement situer cette œuvre en relation avec d'autres œuvres ou mouvements qu'il connaît.

Évaluation des acquis des élèves

L'évaluation est un acte indissociable du dispositif pédagogique. Elle consiste à estimer, apprécier, accorder une importance à un processus, un événement qui atteste des acquis des élèves à partir d'informations qualitatives et/ou quantitatives, selon des objectifs d'apprentissages précis.

Elle s'effectue tout au long de l'année, selon des méthodes et critères qui doivent être clairement définis en référence aux objectifs visés par le programme pour être compris et intégrés par les élèves. L'évaluation porte aussi sur la démarche suivie, les étapes franchies, le résultat obtenu, les savoirs acquis.

La prise de parole de l'élève fait l'objet d'une attention particulière. Conduite par le professeur, à partir des productions individuelles ou collectives, elle permet à l'élève de prendre conscience de la singularité de sa démarche et des divers enjeux de sa réalisation. Par le dialogue ainsi instauré, chaque élève peut faire le point sur ses difficultés, ses acquis, ses progrès, ses projets.

CINÉMA-AUDIOVISUEL

Définition et objectifs

L'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel au lycée privilégie la dimension artistique de ces domaines. Il prend en compte leurs composantes patrimoniale et contemporaine, il est ouvert à l'ensemble des techniques de représentations animées et sonores, il accueille les formes et genres cinématographiques et audiovisuels les plus variés et les plus novateurs. Il met en évidence les références incontournables, les filiations entre les formes et entre les périodes. Il sensibilise à l'histoire de ces domaines en lien avec celle des autres arts. Il aborde les nouvelles créations artistiques liées à la diversification des écrans, les nouveaux modes de production et de diffusion et les questions de droits liés aux images et aux sons.

L'enseignement repose sur l'articulation entre pratique (réalisation de petites formes), théorie (approche du langage cinématographique et de l'analyse filmique) et culture (fréquentation des œuvres et initiation à l'histoire du cinéma en lien avec l'histoire des autres arts).

Il est conduit par une équipe pédagogique ayant reçu une formation en cinéma et audiovisuel (si possible validée par une certification complémentaire). Cette équipe travaille en partenariat étroit avec des structures culturelles (salles de cinéma notamment) et des intervenants professionnels (réalisateurs, scénaristes, monteurs, ingénieurs du son etc.) de proximité. Le croisement des approches et des compétences, la dimension partenariale, l'ouverture active sur le monde du cinéma et de l'audiovisuel sont constitutifs de cet enseignement. La rencontre avec des professionnels (réalisateurs, scénaristes, acteurs, techniciens, exploitants, etc.), la visite de lieux culturels (salle de cinéma et notamment cabine de projection, studio de tournage), la fréquentation des œuvres cinématographiques en salle sur grand écran et dans leur format originel sont essentielles.

De la seconde à la terminale, l'enseignement s'articule autour de dominantes annuelles qui forment un ensemble complet, progressif et cohérent : le plan fait l'objet d'une étude approfondie en seconde ; l'enseignement en série littéraire se centre sur l'écriture et la mise en scène en première, sur la mise en scène et le montage en terminale ; l'enseignement en option facultative aborde la représentation du réel et le point de vue en première, la fiction et le point de vue en terminale.

Programme

En seconde, l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel :

- développe une pratique artistique, expressive et créative, expérimentale et technique – qu'elle soit individuelle ou collective ;
- conduit à l'appropriation progressive d'une culture cinématographique et audiovisuelle par la découverte d'œuvres et de documents replacés dans leur contexte historique, technique, économique et esthétique.

La poursuite de ces objectifs peut se faire de façon simultanée, successive ou croisée, à l'initiative des équipes, en fonction de la situation pédagogique, des possibilités culturelles locales et de la spécificité des élèves. Quelle que soit la démarche adoptée, il s'agit de créer des situations qui permettent à l'élève de développer, par la pratique, la lecture et l'analyse des œuvres, des compétences artistiques et culturelles.

En fin de seconde, l'élève est capable :

- de concevoir et fabriquer un plan ;
- de l'inscrire, si possible, dans un ensemble cohérent, narratif ou non.

Il a participé pour cela à la réalisation d'une ou plusieurs « petites formes ».

Il a également acquis une maîtrise élémentaire des notions de langage cinématographique et audiovisuel. Il est capable :

- d'analyser un plan, une séquence ; un plan ;
- de repérer et comprendre la nature, la place et la fonction d'un plan à l'intérieur d'une ou plusieurs séquences ;
- de resituer dans leur contexte historique et culturel les plans, œuvres et documents étudiés au cours de l'année ;
- de repérer quelques grands moments de l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel ;

- d'élargir la contextualisation à quelques éléments de l'histoire des autres arts.

Dominante annuelle : le plan

L'enseignement traite de la question cinématographique et audiovisuelle en s'appuyant sur son principe constitutif essentiel, « le plan », lequel fédère les éléments fondateurs du langage des images et des sons (espace, durée, narration, traitement des personnages, de la lumière, de la matière sonore, etc.).

Le plan est analysé et pratiqué :

- en tant qu'unité organique de l'écriture cinématographique et audiovisuelle, permettant à ce titre un travail simple et immédiat sur la composition de l'image, le mouvement, la durée, le son, la lumière, etc. ;
- en tant que support de base de la narration cinématographique et audiovisuelle, notamment au travers des raccords et enchaînements de plans dont la construction donne sens à l'œuvre ;
- en tant que reflet et trace culturels – chaque plan étant en lui-même révélateur d'un auteur, d'un état du cinéma, d'un genre, d'une technique, d'une époque, d'un lieu géographique.

La maîtrise, même élémentaire de la notion de plan, se construit en proposant aux élèves des démarches et des activités variées associant production, lecture et analyse critique de plans unitaires et de séries significatives de plans. La découverte des outils techniques (préalables à toute réalisation pratique) et des éléments d'une construction narrative, et l'appropriation progressive de notions élémentaires de langage s'inscrivent dans ces activités. Les élèves s'initient ainsi au maniement de la caméra, des outils d'éclairage et d'enregistrement sonore, à l'utilisation d'un matériel de montage élémentaire, etc. Ils s'exercent à l'écriture de synopsis, à la scénarisation d'une courte séquence, etc. En fin de seconde, l'élève est donc capable d'accéder à une maîtrise élémentaire des outils de production des images et des sons. Les activités proposées doivent lui donner une connaissance suffisante des conditions matérielles de la production audiovisuelle.

Pratique et culture artistiques

L'enseignement de cinéma-audiovisuel invite à toujours lier intimement pratique artistique et approche culturelle, à utiliser le langage spécifique des images et des sons, non comme une fin en soi mais comme un outil essentiel quel que soit l'angle d'approche adopté (culturel, analytique, social, historique, technique, esthétique, etc.).

La pratique artistique vise la production de plans unitaires ou liés produisant du sens. Elle se concrétise par des formes construites allant du court exercice au petit projet filmique complet, ou encore par une séquence tournée et montée prélevée au sein d'un scénario plus vaste. Ces exercices peuvent s'inspirer, entre autres, de bandes son et de photographies réalisées par les élèves. La production de plans unitaires indépendants les uns des autres permet d'aborder simplement les principales composantes d'un plan et la qualité de l'image et du son.

- Principales composantes d'un plan :
 - o durée,
 - o cadre (échelle des plans, profondeur de champ, etc.),
 - o fixité ou mouvements de caméra (travelling, panoramique, caméra à l'épaule, zoom, etc.),
 - o angle de prise de vue (plongée/contre-plongée, etc.),
 - o rapport du temps et de l'espace : par exemple le plan séquence fixe ou mouvant.
- Qualité de l'image (noir/blanc/ couleur, grain) et du son (direct, off, rapporté, etc.).

La production de plans liés entre eux par des éléments narratifs permet une première initiation au montage et à la réalisation à travers un travail sur :

- le raccord (dans le mouvement, sur le regard, sur le son, etc.) ;
- les effets de « ponctuation » (cut, fondu enchaîné, fondu au noir, etc.) ;
- le montage et ses variations rythmiques (cut, alterné, chronologique, etc.).

L'approche culturelle s'appuie sur les centres d'intérêt et la sensibilité des élèves pour leur donner des repères sur les principales étapes de l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel. Fondée sur la découverte et l'analyse des œuvres, l'acquisition d'un vocabulaire spécifique et la référence à quelques textes théoriques et critiques, elle propose un double regard sur le cinéma, de ses formes patrimoniales à l'émergence de formes plus contemporaines liées aux nouveaux outils (lettres de cinéma, cinéma à la première personne, etc.) La circulation des images aujourd'hui permet également de mettre en évidence la relecture des images numériques comme une nouvelle source de création (lecture, remixage, nouvelles pratiques du montage et de la citation). Ce travail est mené le plus souvent possible en se référant à la notion de plan, notamment à partir de quelques extraits emblématiques.

Il s'agit d'étudier :

- quelques temps forts de l'histoire du cinéma (cinéma russe des années vingt, expressionnisme allemand, cinéma des studios hollywoodiens, néo-réalisme, nouvelle vague) ;
- l'épanouissement de quelques genres cinématographiques et audiovisuels : fiction (western, fantastique, film noir, comédie musicale, etc.), cinéma du réel (documentaire, documentaire-fiction), cinéma d'animation ;
- les principales étapes de l'évolution des techniques de tournage et de montage des origines à nos jours ;
- l'émergence de nouvelles techniques de fabrication d'images et de son dans le cinéma documentaire ou de fiction et dans les productions audiovisuelles, considérées non seulement comme outils d'effets spéciaux mais aussi comme enjeux de formes artistiques en devenir (recours aux images et aux sons de synthèse, notamment dans le domaine de l'art vidéo et de l'animation, utilisation des petites caméras numériques) ;
- les interactions entre courants majeurs de l'histoire du cinéma et nouveaux modes de production (néo-réalisme ou nouvelle vague), ou encore entre formes cinématographiques spécifiques et évolution des techniques (généralisation du parlant, son direct, passage au numérique), ceci afin de penser une histoire du cinéma en lien avec celles des techniques et de l'économie.

La réflexion sur le cinéma peut prendre appui sur des textes théoriques, des écrits d'artistes pour commencer à appréhender quelques grandes problématiques esthétiques. Dans le cadre de cette approche culturelle, l'équipe sensibilise les élèves au statut de l'art, des images et des sons dans la société contemporaine, à la production et au statut des nouvelles images, aux relations entre art et technique. L'ouverture aux autres domaines artistiques, aux ressources offertes par l'environnement culturel à travers les grandes manifestations (festivals, expositions, etc.) et les rencontres avec des professionnels sur leur lieu de travail constituent un enrichissement essentiel. La découverte comme l'approfondissement des questions abordées exigent d'opérer des choix simples et éclairés pour prendre en compte la diversité des élèves de seconde, leurs goûts, les ressources de l'établissement scolaire, de la structure partenaire et plus largement de l'actualité et de l'environnement culturels.

Ces compétences artistiques, culturelles, techniques, méthodologiques s'exercent et se développent conjointement dans le cadre de l'enseignement par l'articulation entre pratique artistique et approche culturelle du cinéma et de l'audiovisuel. Les connaissances, capacités et attitudes ainsi acquises sont également en grande partie transversales. Elles doivent permettre à l'élève d'explorer différentes pistes et de faire des choix réfléchis pour le cycle terminal.

En fin de seconde, l'élève est capable :

- de travailler seul et en équipe ;
- de participer au travail d'équipe dans un partage équitable et formateur des tâches et des outils ;
- d'enrichir sa réflexion et sa pratique à partir du débat au sein du groupe ;
- de présenter sa démarche, de défendre son point de vue dans une présentation argumentée ;
- d'apprécier des choix et des esthétiques variés.

Évaluation des acquis des élèves

Plus formative que sommative, l'évaluation prend en compte l'ensemble des compétences attendues dans la pratique artistique et dans l'appropriation d'une culture cinématographique et audiovisuelle. Elle s'appuie sur des travaux personnels (écriture, recherche documentaire pour préparer l'étude des films projetés en salle, analyse filmique de quelques plans mettant en œuvre des notions acquises, etc.) et des travaux collectifs (analyse, exercice pratique de tournage et de montage, réalisation de petites formes : une bande son, un tourné-monté, un portrait, etc.).

Dans tous les cas, l'évaluation constitue un accompagnement personnalisé des élèves pour consolider leurs acquis, valoriser leurs capacités et contribuer à pallier leurs fragilités éventuelles. Elle est régulière et progressive, qu'il s'agisse de la nature des travaux demandés, de leur complexité ou du degré de maîtrise des différentes compétences attendues.

Fondée sur des critères explicites, elle permet à chaque élève d'apprendre à s'évaluer, de prendre conscience du chemin parcouru et des objectifs à atteindre. En fin de seconde, chacun peut ainsi faire le point sur ses acquis, ses motivations, ses projets et se déterminer quant à la suite de son cursus. La tenue d'un carnet de bord, qui prendra une forme plus élaborée en terminale, permet de garder trace des expériences, des connaissances, des questionnements et favorise ce retour réflexif.

L'évaluation croise les regards et les compétences des professeurs et des professionnels intervenants qui forment ensemble l'équipe pédagogique. Elle permet enfin à l'équipe de dresser le bilan global de l'enseignement proposé au cours de l'année et d'en évaluer les résultats.

DANSE

Définition et objectifs

L'enseignement facultatif arts-danse ouvre à la diversité des notions relevant de l'art chorégraphique. Il fait interagir deux composantes fondamentales à toute éducation artistique, une pratique artistique et un ensemble de connaissances culturelles. Lorsque les questions techniques et esthétiques soulevées par la pratique chorégraphique se nourrissent des œuvres tout en les interrogeant, l'histoire de la danse et ses références apportent des repères et outils facilitant la compréhension des expériences de danseur, de chorégraphe ou de spectateur. Les diverses situations qui découlent de cette permanente interaction explorent les champs notionnels fondamentaux de la danse précisés par le programme.

L'enseignement vise trois objectifs principaux :

- poser des repères dans le monde de la danse : histoire, œuvres, pratiques, etc. ;
- acquérir et approfondir des compétences pratiques dans le domaine de l'expression chorégraphique ;
- développer sa connaissance et sa pratique de la danse en la nourrissant d'éléments empruntés à d'autres domaines de l'art et de la pensée.

Aucun prérequis technique ou culturel n'est exigé à l'entrée en seconde : cet enseignement s'adresse à des élèves débutants en danse comme à des élèves déjà expérimentés.

Porté par des équipes pédagogiques pluridisciplinaires relevant notamment de l'éducation physique et sportive, des domaines artistiques et des sciences humaines, l'enseignement se nourrit et s'enrichit de la rencontre régulière avec le spectacle et les artistes qui le font vivre. Dans cette perspective, il profite d'un partenariat conventionné avec une institution culturelle active dans l'art chorégraphique, soucieuse de transmission et pouvant apporter une contribution de qualité au projet de formation. La coordination de l'enseignement relève d'enseignants compétents à cet égard.

Programme

Durant l'année de seconde, les élèves testent leurs goûts et aptitudes, découvrent les dimensions culturelle et pratique de la danse et développent leur sensibilité comme leurs capacités à interroger cet art, ses pratiques et son histoire.

Composante pratique

L'élève réalise individuellement et collectivement des projets chorégraphiques lui permettant de nourrir une triple expérience de danseur/interprète, de chorégraphe et de spectateur.

- Interprète, il éprouve corporellement la pluralité de la danse en mettant en jeu les éléments fondamentaux des mouvements dansés et en explorant les variations du mouvement ; il s'appuie sur l'expérimentation du geste dansé, sur l'improvisation, sur la mise en jeu des procédés de composition, sur l'étude de fragments de répertoire, celle des courants, des œuvres étudiées et des artistes rencontrés ; l'élève réalise ainsi des objets chorégraphiques simples, construits individuellement ou collectivement.
- Chorégraphe, il organise le mouvement en s'appuyant notamment sur l'improvisation et en utilisant des procédés de composition identifiés dans les œuvres ou les courants retenus.
- Spectateur, il observe et décrit en fonction de critères simples les créations et interprétations des artistes comme celles des autres élèves de la classe ; il exerce et développe ainsi son esprit critique.

Composante culturelle

Cette composante du programme s'organise autour d'une thématique centrale qui se développe tout au long de l'année scolaire. S'y articulent la découverte et l'étude des grands champs notionnels de la danse.

- **Thématique centrale : la pluralité de la danse**

L'étude de cette thématique permet de montrer que, selon les cultures et les époques, la danse revêt des formes très diverses, répondant à des usages artistiques et sociaux très différents. Cette thématique est abordée selon quatre angles complémentaires :

- la danse et ses différents usages sociaux : les enjeux et significations de pratiques très différentes (artistiques, sacrées, ethniques, traditionnelles, sportives, thérapeutiques, de bal, etc.) ;
- la danse, une pratique de toutes les époques : quelques repères historiques, géographiques et anthropologiques simples ;
- la danse dans sa dimension artistique : à travers la diversité de ses esthétiques, de ses techniques et de ses styles ;
- les éléments constitutifs d'une création chorégraphique : partis pris, mise en scène, procédés de composition.

• Notions fondamentales de la danse

Toute situation d'enseignement permet d'explorer les notions fondamentales de la danse, qu'elles relèvent du corps en mouvement, des procédés d'élaboration de l'œuvre ou des modes de réception esthétique.

- Le corps en mouvement
 - en tant que matière dansée : gravité et verticalité, poids, appuis, points d'initiation ou moteurs du mouvement, circulations, traces, formes, rythmes, flux, rapport à l'espace, rapport au temps, qualités gestuelles, vocabulaires techniques, etc. ;
 - en tant que paramètre de l'écriture chorégraphique : un ou plusieurs corps en présence, gestes codifiés ou inventés, jeux de relations entre les danseurs, etc. ;
 - en tant que support de l'interprétation : la présence, l'écoute, la nuance, le jeu, etc.
- Les procédés d'élaboration de l'œuvre
 - synchroniques (création de l'œuvre) : l'écriture chorégraphique et ses différents paramètres, les procédés et les processus de composition, la composition spatiale et temporelle, les partis pris chorégraphiques, la scénographie, les relations univers sonore/danse, les collaborations artistiques, les divers lieux de créations, etc. ;
 - diachroniques (contexte de l'œuvre) : l'inscription dans un temps historique et dans un espace social, l'œuvre dans le parcours de l'artiste, etc.
- Les modes de réception esthétique
 - les modalités de l'observation : lecture sensible et lecture référencée, description, premiers critères d'analyse des œuvres, premiers outils d'analyse du mouvement dansé, verbalisation orale ou écrite, etc. ;
 - les niveaux de l'analyse : débuts d'interprétations et de mises en perspective.

Pour comprendre et s'appropriier les contenus présentés ci-dessus, l'élève doit pouvoir rencontrer une pluralité de démarches afin que le "fait chorégraphique" considéré dans ses diverses dimensions soit abordé de façon plurielle et ouverte au travers de nombreuses situations :

- fréquentation et décodage de spectacles de danse (spectacles vivants et captations) ;
- étude de fragments de répertoire au contact d'artistes, donnant accès à une œuvre et à ses références ;
- travail d'atelier visant l'expression, l'interprétation, la variation et la composition ;
- cours, conférences, débats situant le langage chorégraphique dans des perspectives artistiques, techniques, sociales et historiques ;
- rencontre avec des auteurs, artistes et professionnels sur des lieux de création et de diffusion ;
- travail d'écriture en référence aux connaissances acquises et aux pratiques mises en œuvre ;
- étude des relations qu'entretiennent la danse et d'autres disciplines artistiques, notamment la musique.

Compétences visées et évaluation

Durant l'année scolaire, l'élève développe des compétences artistiques, culturelles, techniques, méthodologiques et comportementales. Ce sont essentiellement cinq situations d'apprentissage qui permettent d'identifier les compétences mises en jeu et d'en évaluer le niveau d'acquisition. Compétences et situations de référence permettent à l'équipe pédagogique d'évaluer régulièrement les acquis, réussites et difficultés des élèves.

| Type de situation | Compétences (L'élève parvient à) | Situations de référence pour la construction et l'évaluation des compétences |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Composition | <ul style="list-style-type: none"> - composer seul ou à plusieurs des phrases ou modules chorégraphiques - s'intégrer dans un projet de composition collective | <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre les éléments fondamentaux des mouvements dansés - réaliser individuellement ou collectivement des fragments chorégraphiques simples - utiliser certains acquis corporels et les réinvestir - maîtriser deux ou trois éléments techniques relevés dans les œuvres - réinvestir des éléments travaillés dans les ateliers - utiliser quelques procédés de composition - explorer le mouvement et sa matière pour aller vers des productions corporelles inédites - s'engager personnellement - expérimenter les relations possibles avec la musique à partir des œuvres proposées - composer : choisir, décider, projeter, réaliser un fragment chorégraphique - choisir l'accompagnement sonore d'une composition - s'insérer dans un groupe et dans un projet collectif - être à l'écoute des autres - s'appuyer sur ses acquis pour accroître la qualité de ses interprétations - interroger sa pratique à la lumière des œuvres |
| Improvisation | <ul style="list-style-type: none"> - improviser individuellement ou collectivement de courtes séquences à partir de propositions simples | |
| Interprétation | <ul style="list-style-type: none"> - jouer avec les éléments d'une chorégraphie pour en proposer des interprétations différentes, en solo ou dans un groupe - mettre en jeu des qualités de présence, d'écoute, etc. | <ul style="list-style-type: none"> - rendre compte de partis pris corporels simples, de l'écriture de l'espace, de la relation au temps et des procédés de composition utilisés dans les œuvres - identifier un univers ou un propos spécifique à une œuvre - évoquer l'impact de l'œuvre sur lui-même ou sur son entourage |
| Réception de spectacle | <ul style="list-style-type: none"> - repérer et décrire les éléments constitutifs d'une œuvre chorégraphique - utiliser des outils simples d'observation et d'analyse | |
| Production écrite et orale | <ul style="list-style-type: none"> - rendre compte de façon structurée, par écrit ou oralement, de ses expériences vécues en qualité de danseur, de chorégraphe ou de spectateur - restituer les connaissances acquises - exprimer clairement quelques questions et points de vue personnels | <ul style="list-style-type: none"> - situer quelques courants chorégraphiques dans leur contexte historique, social et culturel - reconnaître et nommer différents styles de danse - utiliser certaines notions essentielles propres à la danse - dissocier dans l'approche d'une œuvre, de documents et de spectacles, les critères objectifs d'analyse (repères et références) des critères subjectifs (sensibilité et intérêts personnels) - participer à un débat en considérant le point de vue de l'autre et en argumentant avec rigueur pour défendre une proposition personnelle |

HISTOIRE DES ARTS

Définition et objectifs

Située au carrefour de nombreux champs de connaissances, l'histoire des arts est un enseignement de culture artistique fondé sur une approche co-disciplinaire des œuvres et des formes de six grands domaines artistiques :

- arts visuels ;
- arts du son ;
- arts de l'espace ;
- arts du spectacle ;
- arts du langage ;
- arts du quotidien.

En classe de seconde, l'enseignement de l'histoire des arts est avant tout une sensibilisation aux œuvres et une exploration de leurs diverses dimensions esthétiques et historiques. Les objectifs sont, d'une part, le développement de la sensibilité artistique de l'élève et, d'autre part, l'acquisition d'outils méthodologiques et conceptuels, l'emploi des vocabulaires techniques de base, la maîtrise de repères chronologiques et formels pertinents qui lui permettront de passer de l'observation sensible à l'analyse synthétique.

Cet enseignement est confié à une équipe d'enseignants de différentes disciplines (arts plastiques, éducation musicale, histoire et géographie, lettres, philosophie, langues, etc.) ayant obtenu la certification complémentaire en histoire de l'art ; un professeur de l'équipe en assure la coordination. Cette équipe associe à la mise en œuvre de cet enseignement des institutions et des acteurs culturels. Ce partenariat, dont les modalités sont à déterminer par l'équipe pédagogique, prend la forme d'interventions, qu'elles soient ponctuelles ou continues, de professionnels (archéologues, architectes, chercheurs, chorégraphes, conservateurs, metteurs en scène, musiciens, plasticiens, etc.), de relations privilégiées avec des institutions et des services culturels (archives, bibliothèques, musées, théâtres ou opéras, etc.), de collaborations avec des structures ou associations habilitées. Le lien au patrimoine local et régional, révélateur des grands courants artistiques, favorisera une démarche d'appropriation consciente du patrimoine qui participe à la construction d'une identité et d'une citoyenneté contemporaine. Ainsi le travail en classe et à partir des ressources documentaires – en particulier celles offertes par les technologies de l'information et de la communication – devra-t-il s'irriguer du contact direct avec les œuvres, dans leur matérialité et leur environnement.

Programme

Le programme de seconde porte sur une période chronologique allant de l'Antiquité jusqu'à 1815, tant en Europe que dans le reste du monde. Le programme de première couvrira une période allant de 1815 à 1939 et celui de terminale se limitera à trois questions renouvelables, dont l'une au moins portera sur l'art des XXe et XXIe siècles.

Dès la seconde, il ne s'agit en aucun cas de mener une étude linéaire d'une période mais d'en dégager des moments forts et des enjeux historiques et esthétiques, qui serviront de repères pour structurer une histoire générale des arts.

L'équipe des professeurs traitera dans l'année de seconde les trois grands thèmes ci-dessous, avec toute liberté pour choisir, en s'aidant des pistes proposées, les entrées et exemples appropriés en fonction des ressources locales, de l'actualité artistique et culturelle, de leurs centres d'intérêt et des prédispositions de leurs élèves.

- **Les espaces de l'art**

- De l'habitat protohistorique à la ville moderne (modèles, usages et matériaux de l'habitat individuel et collectif, naissance et développement du plan urbain, villes idéales, rapports centre-périphérie, fonctions de circulation, de socialisation et de représentation politique...).
- De la commande à la réception (développement du statut de l'artiste, rôle du commanditaire, genèse d'une œuvre de sa conception à sa production, modes de diffusion, naissance de la critique...).
- Circulations et échanges (circulations des techniques, des formes, des artistes, des œuvres, à travers l'Europe comme entre l'Europe et le reste du monde : par exemple, la propagation du modèle grec dans le monde antique ; le « gothique international », les échanges entre Italie et Flandres au XVe s. et leurs conséquences sur la peinture et la musique ; la présence arabe en Espagne et ottomane en Hongrie, puis les impacts des civilisations arabes et turques dans les arts visuels, du spectacle, du son et du quotidien en Occident à l'époque moderne, les échanges artistiques entre l'Europe et l'extrême Orient au

XVIIIe s., la rivalité entre influences française et italienne au XVIIIe s, les prémices et la naissance du Romantisme en Angleterre, en Allemagne et en France...).

• L'Antiquité gréco-latine et ses « renaissances »

- Le vocabulaire formel de l'Antiquité et ses interprétations (les ordres et leurs usages, les typologies architecturales, le symbole impérial...).
- Antiquité retrouvée, Antiquité rêvée (les grandes campagnes de fouilles et leurs influences sur les arts, la représentation de l'histoire et de la légende, les réinterprétations de la tragédie grecque, le rêve pastoral, le goût des ruines...).
- Les grandes « renaissances » en Europe (l'époque carolingienne et ottonienne, le XIIe siècle, le Quattrocento et le XVIe siècle français, le classicisme et le néo-classicisme).

• Imitation et narration à travers les arts, époques et civilisations

- Objets et canons de l'imitation (le corps humain ; de l'objet naturel au paysage ; mettre en images, en musique ou en scène l'espace et le temps ; passions, sentiments et affects...).
- Vérité et vraisemblance (symbole et ressemblance, « la perspective comme forme symbolique », chant et déclamation, couleur et dessin, le figuralisme musical, la règle des trois unités...).
- Formes et représentations du récit.

Des œuvres des différents domaines artistiques sont mises en regard entre elles et avec diverses sources documentaires : iconographie, documents d'archives, écrits d'artistes, travaux critiques, etc., afin d'amener l'élève à développer ses compétences et son autonomie quant à :

- la perception et l'analyse d'un édifice, d'un tableau, d'un film, d'une œuvre musicale, d'un spectacle dramatique, d'un ballet, etc. ;
- l'identification et l'évolution des grands courants stylistiques ;
- les divers types de classification (formes littéraires ou musicales, genres picturaux, programmes architecturaux, etc.) ;
- les conditions de la commande et de la réalisation ;
- les principaux repères intervenant dans l'analyse formelle et sémantique de l'œuvre (modes de construction ou de découpage, mouvement et rythme, valeurs, couleurs, texture, tessiture, fonction de l'ornement, rapport au corps, éléments d'iconographie mythologique et religieuse, éléments repris d'un autre domaine artistique, etc.) ;
- l'exploitation critique des diverses sources d'informations pour une restitution organisée et réfléchie de celles-ci sur des supports variés.

Pour atteindre ces objectifs, il est recommandé :

- de trouver des liens entre les domaines artistiques et avec les autres disciplines enseignées au lycée afin de souligner l'interpénétration des langages artistiques et d'instaurer une véritable interdisciplinarité qui conduira les élèves à mieux percevoir le sens de leurs études ;
- de s'appuyer de manière critique sur les technologies pour s'initier aux méthodes de recherche documentaire (exemples : apprendre à trouver les informations dans des catalogues d'exposition, des documentaires vidéo, des supports numériques, des sites internet...) ou de production de documents (exemples : produire et traiter des images et des sons, importer des documents textuels et graphiques, maîtriser des outils informatiques de rédaction et de présentation d'un dossier ...).

Évaluation des acquis des élèves

Assurée par l'équipe pédagogique, l'évaluation se veut, à ce niveau, plus formative que sommative. Elle prend en compte l'ensemble des compétences attendues et porte sur des exercices d'initiation à l'histoire des arts ainsi que sur l'élaboration d'un journal de bord.

Exercices d'initiation à la pratique de l'histoire des arts

- Recherche documentaire associant maîtrise des outils et entraînement à la sélection des sources (enregistrements visuels ou sonores, exploitation de témoignage, imprimés, sites web...) ;

- mise en forme de l'information écrite à partir d'un document textuel, visuel, sonore avec maîtrise du vocabulaire de base des grands domaines artistiques (description, interprétation, rédaction de brefs paragraphes synthétiques) ;
- prise de parole organisée devant un groupe (présentation d'un document, développement d'une argumentation, relation d'une expérience de nature artistique ou esthétique) ;
- développement d'un projet individuel ou collectif (reportage, site, blog...).

Journal de bord

Ce journal ne s'assimile pas à un simple cahier de cours ; en classe de seconde, il permet d'entraîner les élèves à réunir, avec un souci de synthèse et de rigueur historique, des notes de cours, des recherches ou comptes-rendus d'expériences personnelles et une sélection de documents pertinents sur les questions traitées en classe.

Par ailleurs, l'évaluation fonde le dialogue avec chaque élève qui peut ainsi prendre la mesure de ses acquis, de ses motivations, et se positionner avec plus de clarté quant à la suite de son parcours de formation.

MUSIQUE

Définition et objectifs

L'enseignement de la musique au lycée se situe dans la continuité de celui dispensé au collège au titre de l'éducation musicale obligatoire. Il y approfondit ses dimensions technique et culturelle permettant d'aborder les grandes questions qui irriguent l'histoire des musiques comme les pratiques musicales contemporaines.

L'enseignement prend en compte la diversité des parcours de formation des élèves : éducation musicale au collège pour tous, classes à horaires aménagés musicales (CHAM), formation instrumentale en école de musique ou conservatoire pour certains. La rencontre de ces multiples profils dynamise les pratiques musicales menées en classe et enrichit les rencontres culturelles de points de vue complémentaires.

Les pratiques musicales s'adossent aux compétences instrumentales et vocales de tous les élèves et privilégient toujours le travail de l'expression artistique individuelle et collective. L'approche culturelle prend en compte la diversité des répertoires en sollicitant la sensibilité et la curiosité des élèves.

Par l'articulation permanente de ces deux composantes (pratique et culturelle), l'enseignement facultatif de musique en seconde poursuit les objectifs généraux suivants :

- découvrir, comprendre et connaître des expressions musicales diversifiées ;
- enrichir une culture musicale et artistique adossée aux œuvres étudiées et interprétées ;
- développer une autonomie critique au sein de ses pratiques musicales ;
- connaître et utiliser des ressources de l'environnement culturel quotidien (technologies, Internet mais aussi lieux de formation et de diffusion du spectacle).

Les contenus du programme peuvent être volontiers approfondis en croisant les regards de plusieurs disciplines sur certains aspects des trois problématiques étudiées durant l'année scolaire. L'enseignement facultatif de la musique en seconde peut ainsi devenir le point de départ d'une association disciplinaire pouvant bénéficier à l'enseignement de l'histoire des arts.

L'enseignement s'enrichit de pratiques musicales collectives (vocales, instrumentales) proposées à tous les élèves du lycée. Celles-ci s'adossent à des projets artistiques – qui gagnent à réunir plusieurs établissements – et aboutissent chaque année à une ou plusieurs présentations publiques du travail réalisé.

La vie culturelle extérieure au lycée peut opportunément enrichir l'enseignement de la musique. Le professeur pourra organiser des rencontres avec ses acteurs (chanteurs, comédiens, danseurs, instrumentistes, orchestres, etc.) ou ses structures culturelles (organismes de diffusion et de production, etc.). Il gagnera également à tirer un parti approprié des manifestations programmées durant l'année (concerts, spectacles, festivals, expositions, etc.).

Programme

- **Deux grands champs de compétence**

Prolongeant l'éducation musicale apportée par les années collège, l'enseignement facultatif de la musique en seconde poursuit le développement de deux grands champs de compétences qui se nourrissent de connaissances culturelles, techniques et méthodologiques spécifiques.

- Produire, c'est pratiquer les langages de la musique afin de développer une expression artistique maîtrisée, individuelle ou collective ; permettant de diversifier les pratiques et les répertoires rencontrés, la voix reste l'instrument le plus immédiat pour atteindre cet objectif. Ses potentialités sont enrichies d'autres ressources instrumentales, qu'il s'agisse de celles apportées par les élèves, parfois instrumentistes, ou des sources sonores disponibles en classe (piano, percussions, etc.) ; enfin, les outils de l'informatique musicale (TICCE¹) peuvent encore diversifier cet ensemble.
- Percevoir, c'est développer l'acuité auditive au service d'une connaissance organisée et problématisée des cultures musicales et artistiques dans le temps et l'espace ; œuvres et productions musicales de toutes époques peuvent ainsi être étudiées, d'une part pour apprendre à en percevoir les diverses caractéristiques, d'autre part pour toujours en mesurer les spécificités au regard de l'histoire, de la culture d'origine, de leurs

¹ Technologies de l'information, de la communication, de la création pour l'éducation

liens avec les contextes artistiques, esthétiques ou sociaux ; apprendre à percevoir, c'est apprendre à interroger les œuvres qui font l'histoire de la musique et des arts - comme leurs réalités contemporaines - au-delà de leurs apparences premières ; c'est enfin s'interroger sur la place qu'occupent le sonore et la musique au quotidien dans les cultures et sociétés d'aujourd'hui.

Ces principes permettent d'identifier les objectifs de formation poursuivis par le travail de l'année. L'élève y acquiert des connaissances, y développe ses capacités à les utiliser et mobilise ainsi l'ensemble des compétences présentées ci-dessous.

| Champs de compétence | Compétences appliquées |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produire : réaliser une pratique musicale adaptée à son niveau technique, prenant place dans un collectif, notamment en lien avec une ou plusieurs des problématiques étudiées et les répertoires retenus pour son étude. | <ul style="list-style-type: none">- interpréter un répertoire et en comprendre les éléments constitutifs ;- chanter ou jouer sa partie dans une pratique instrumentale et/ou chorale collective en restant attentif à toutes les autres ;- manipuler et développer certaines figures de langage préalablement identifiées. |
| Percevoir : développer sa capacité à recevoir et découvrir des musiques nombreuses et diversifiées ; identifier les éléments et processus mis en œuvre par le langage musical ; savoir conduire le commentaire critique d'une œuvre musicale dans le cadre de la problématique étudiée. | <ul style="list-style-type: none">- comparer (ressemblances et différences) à d'autres musiques étudiées ;- argumenter un point de vue critique appuyé sur les éléments identifiés du langage musical (timbre et espace, temps et rythme, dynamique, successif et simultané, forme, styles²) ;- mobiliser ses connaissances sur l'entrée étudiée, selon les thématiques choisies ;- solliciter des compétences relevant d'autres domaines de connaissance (champs artistiques, sciences humaines, etc.) ;- mobiliser des références connues puisées dans l'histoire de la musique, des arts et des idées ;- utiliser les outils numériques d'aide au commentaire, à la documentation et à la création musicale. |

De ces acquisitions naissent deux compétences plus larges :

- rendre compte d'un travail mené dans le cadre d'une problématique du programme ;
- interroger sa motivation et ses aptitudes à poursuivre une formation musicale en cycle terminal.

Le développement de ces deux champs de compétence s'appuie d'une part sur une diversité de pratiques musicales menées en classe, d'autre part sur l'étude successive de trois problématiques relevant de la culture musicale et artistique.

• Pratiques musicales

Mobilisant aussi bien la voix des élèves que leurs éventuelles compétences instrumentales, les pratiques musicales peuvent également mobiliser les outils d'édition et de création mis à disposition par les technologies (TICCE). Dans tous les cas, elles permettent une compréhension de l'intérieur du discours comme une maîtrise effective des éléments qui le constituent. Qu'il s'agisse d'interpréter, d'arranger, d'improviser voire d'inventer et de créer de la musique, les pratiques proposées reposent sur la sensibilité de l'élève et ouvrent à des expériences où le plaisir peut rencontrer l'émotion : dans tous les cas, l'élève apprend alors à en tirer parti tout en maîtrisant les conséquences. Les diverses pratiques musicales permettent également de s'approprier des connaissances techniques diversifiées et de vivre, individuellement et collectivement, une expérience artistique. Chaque connaissance fait ainsi l'objet d'une écoute, d'une identification, d'un éventuel codage et d'une expérimentation individuelle et collective.

² On s'appuiera utilement sur les programmes de l'éducation musicale au collège qui présentent un ensemble de référentiels où les connaissances, capacités et attitudes sont organisées selon ces mêmes catégories (arrêté du 9 juillet 2009, BOEN n°6 du 28 juillet 2008 - http://media.education.gouv.fr/file/special_6/21/4/programme_musique_general_33214.pdf)

Toute situation de pratique musicale repose sur l'interaction continue de plusieurs composantes constitutives du discours musical. Qu'elles relèvent du timbre et de l'espace, de la dynamique, du temps et du rythme ou encore de la forme, ces composantes ne peuvent être isolées si l'on veut prendre la mesure de la richesse d'un discours et en améliorer le rendu artistique.

• Culture musicale et artistique

Il s'agit ici de mobiliser les compétences des élèves pour enrichir progressivement leur culture musicale et artistique sans limitation d'époque, de genre ou de lieu. Ce travail poursuit celui mené tout au long du collège et densifie un réseau de références constitutif d'une connaissance de l'histoire de la musique, de sa chronologie comme des styles et esthétiques qui la caractérisent. Cette perspective engage également l'élève à s'ouvrir à d'autres champs de la sensibilité et de la connaissance (arts visuels, littérature, sociologie, sciences).

La solidité comme la diversité de la culture musicale et artistique ainsi construite amènent l'élève à écouter avec curiosité des styles musicaux de toutes traditions sur lesquels il peut émettre un avis personnel et argumenté.

Trois problématiques seront obligatoirement traitées au cours de l'année scolaire. Chacune peut être abordée selon différentes perspectives qui s'articulent les unes aux autres :

| | |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les rapports de la musique au texte | <ul style="list-style-type: none">- Nature des textes (genre, sens, forme) et leurs rapports aux types d'écriture- Absence ou présence sonore du texte utilisé- Déroulement musical / déroulement narratif- Traitement du texte lié à sa mise en musique- Texte, voix, instrument : équilibres et échanges |
| Les rapports de la musique à l'image | <ul style="list-style-type: none">- Musique et cinéma- Musique et multimédia- Musique et publicité- Son, bruitage, musique ? |
| Les rapports de la musique à la société | <ul style="list-style-type: none">- Rôle de la musique et des musiciens dans le champ social (musique savante / musique de divertissement, musique de cour / musique populaire, musique religieuse / musique profane, etc.)- La notion de goût : phénomènes de modes, médias, etc.- Les métissages musicaux (particulièrement depuis le milieu du XXe siècle) : enrichissement des traditions musicales occidentales, formes et esthétiques hybrides (influences croisées entre musiques populaires et musiques savantes) |

Le travail sur chaque problématique s'équilibre entre regard technique et réflexion esthétique. Dans cette perspective, le professeur choisit pour chaque problématique au moins deux œuvres de référence donnant lieu à un travail approfondi. Ce travail est enrichi par d'autres témoignages sonores périphériques à chaque œuvre choisie.

Cette démarche permet en outre, par des choix pertinents, d'une part d'observer la constance de ces questionnements dans l'histoire et la géographie de la musique, d'autre part de renforcer autour de témoignages de référence la perception chronologique de la création musicale.

L'ensemble de ces travaux peut être fréquemment enrichi des ressources disponibles sur l'Internet. C'est alors l'occasion, en prolongement du B2i certifié au collège, d'approfondir un usage critique du réseau au bénéfice d'une réflexion approfondie sur les trois problématiques du programme.

Évaluation des acquis des élèves

L'évaluation pose un diagnostic, identifie des difficultés, mesure des progrès et valide des compétences. Elle doit également aider l'élève à devenir acteur de sa formation en lui permettant d'identifier ses acquis, ses difficultés, comme le chemin qu'il a parcouru.

La mise en œuvre d'une évaluation visant les objectifs fixés par le programme et notamment les compétences précisées ci-dessus exige de porter attention à chacun des points suivants :

- Les situations pédagogiques doivent permettre d'observer les élèves au travail et permettre de vérifier, apprécier et mesurer leur capacité à mobiliser leurs acquis.
- Les moyens mis en œuvre doivent privilégier la mesure des progrès - sans forcément les quantifier - et permettre d'identifier les obstacles à la réussite.
- Les référentiels d'évaluation et les critères d'appréciation qui les constituent doivent être connus et compris des élèves afin qu'ils dépassent leurs difficultés et s'inscrivent dans une démarche dynamique.
- Le résultat d'une évaluation doit aider l'élève à se fixer des objectifs de travail accessibles qui entretiennent alors sa motivation.

Respecter chacune de ces exigences permet de fixer précisément un ou plusieurs objectifs de formation pour chaque séquence et activités qui la constituent.

Dans tous les cas, les compétences de référence présentées ci-dessus posent le cadre général pour l'évaluation des acquis des élèves.

THÉÂTRE

Définition et objectifs

En classe de seconde, l'enseignement de « Théâtre » propose une initiation à l'art théâtral, à la spécificité de ses formes, à la variété de ses modes de création, et à l'intérêt de son histoire. À l'élève qui connaît déjà le théâtre par les textes étudiés au collège en classe de Lettres, cet enseignement permet de découvrir plus spécifiquement la dimension dramaturgique du théâtre ; il lui donne l'occasion d'acquérir des techniques de jeu et une pratique de plateau. L'enrichissement d'une culture théâtrale prend appui sur la découverte de pièces, de dramaturges, de metteurs en scène, en lien constant avec une fréquentation très régulière de spectacles. Ainsi, les œuvres abordées selon une approche résolument dramaturgique, soit par la pratique du plateau, soit dans le cadre d'une école du spectateur, nourrissent la réflexion des élèves et contribuent à les aider à mieux interroger le monde et le comprendre. En raison de la diversité de ces objectifs, la mise en œuvre de cet enseignement est assurée par une équipe composée d'un enseignant aux compétences reconnues en théâtre et d'un artiste professionnel engagé dans un travail de création et soucieux de la transmission de son art, en liaison avec des institutions culturelles : théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, scènes conventionnées, théâtres municipaux, compagnies, conservatoires, associations habilitées. Lorsque cela est possible, l'équipe associe plusieurs enseignants de diverses disciplines et plusieurs artistes.

En seconde, on privilégiera l'appréhension de l'espace scénique et théâtral, le déchiffrement des codes de la représentation, le développement de l'imaginaire et on commencera à repérer des moments importants de l'histoire du théâtre occidental. En première, pour l'enseignement obligatoire, on s'attachera plus particulièrement à développer l'autonomie et l'engagement de l'élève, ainsi que l'étude de textes fondateurs. En terminale, prenant appui sur un programme limitatif, l'enseignement visera une compréhension approfondie des processus de création et de représentation. Pour l'enseignement facultatif, on privilégiera en première le plaisir du jeu et les exigences de la mise en scène, et, en terminale, l'approche de la construction d'un spectacle.

Programme

Le programme associe trois composantes fondamentales : la pratique, l'école du spectateur, l'approche culturelle et historique.

- **Pratiquer le théâtre**

La pratique des élèves se construit sur le plateau, de façon individuelle et collective (on entend par plateau tout espace de jeu). Cette pratique se fonde sur le libre choix par l'équipe pédagogique des thèmes et des textes envisagés comme supports de travail. Dans sa dimension pratique, l'enseignement repose à la fois sur le plaisir et la rigueur du jeu. Il mobilise avant tout le corps et la voix, outils premiers du comédien. Il sollicite la créativité de l'élève qui prend appui sur sa réflexion, sa sensibilité et son imagination pour répondre à une situation donnée et pour inventer diverses manières de dire un texte. La mise en œuvre est nourrie de propositions individuelles sans cesse mises à l'épreuve par le groupe. Le double regard de l'enseignant et de l'artiste, la confrontation des points de vue, les allers-retours du texte au plateau permettent à l'élève de comprendre ce qu'est un processus de création.

La pratique artistique est fondée sur l'approche des différents éléments de la théâtralité. Confronté à la scène, mis en situation de recherche, l'élève comprend progressivement ce qu'est la dramaturgie et comment se développe un processus de création. On aborde ainsi : l'espace, le jeu, le texte.

- **L'espace**

L'élève apprend peu à peu à se situer dans l'espace de jeu par rapport à ses partenaires et à comprendre, en les expérimentant, les ressources qu'offre l'utilisation maîtrisée du plateau. Il est capable de proposer un espace, un dispositif scénique à partir d'un texte ou de toute autre forme travaillée. Il apprend aussi à se repérer dans les divers dispositifs scéniques. La relation entre l'espace de jeu et l'espace des spectateurs peut prendre, en effet, des aspects très divers, frontale dans le cas du théâtre à l'italienne, bi-frontale, ou plus complexe.

- Le jeu

L'élève expérimente, sans que ce travail se réduise à des exercices techniques, quelques unes des ressources dont dispose le comédien pour représenter une situation et raconter une histoire : la voix, le regard, le corps et le mouvement, l'imaginaire et la pensée. Il apprend à faire des propositions de jeu, pour lui ou pour les autres ; il prend conscience que jouer consiste aussi à jouer ce que le texte ne dit pas.

- La voix : l'élève apprend à placer sa voix de façon à être audible - et intelligible - pour le public : il prend conscience de sa respiration, utilise son souffle, travaille sur le rythme, le registre, la hauteur, la durée, le timbre de la voix. Il maîtrise progressivement ses adresses, tant à ses divers partenaires qu'au public, en fonction de codes ou d'intentions de jeu.
- Le regard : cette composante du jeu de l'acteur permet de créer un espace, d'établir une relation avec les partenaires et avec le public ; le regard traduit des intentions de jeu.
- Le corps et le mouvement : l'élève prend conscience de la présence de son corps sur le plateau, de l'énergie qu'il doit mobiliser. Il apprend à utiliser ses possibilités physiques pour proposer une gestuelle, une situation, un état, ou dessiner une figure, un personnage.
- L'imaginaire et la pensée : l'élève fait appel à son imaginaire et à sa réflexion pour enrichir ses propositions de jeu. La confrontation de l'intuition de l'élève avec la réaction de l'enseignant, de l'artiste et de la classe contribue à l'élaboration d'une approche personnelle du jeu théâtral.

- Le texte

L'élève aborde le texte écrit, dramatique ou non, par des approches diverses : lecture à haute voix, improvisation, mise en espace. Il travaille la diction en abordant le texte comme une partition ; il découvre ainsi diverses interprétations. Il peut également improviser à partir de canevas, de thèmes, de situations, de consignes ou de rythmes. Il construit alors un événement théâtral, aussi modeste soit-il ; il le développe et le conclut.

• L'école du spectateur

Apprendre aux élèves à être des spectateurs de théâtre et d'autres arts vivants est une composante essentielle de cet enseignement tout au long du cursus. Dès la classe de seconde, on les rendra attentifs à différentes esthétiques en les sensibilisant à des choix significatifs de mise en scène.

Cette pratique régulière amènera les élèves à réfléchir à leur attitude de spectateur et à l'enrichir. Progressivement, ils deviendront des spectateurs exigeants, conscients et actifs, dont le plaisir esthétique sera ainsi accru.

Certaines questions soulevées par le travail de plateau mené en classe peuvent trouver une amorce de réponse dans l'analyse simple de quelques éléments de la représentation (scénographie, lumière, musique, objets). L'analyse des spectacles donne lieu à des travaux écrits et oraux. Elle peut prendre éventuellement d'autres formes : maquettes, croquis, ébauches d'affiches, notes d'intention, rédactions de programmes.

Parce que la fréquentation des spectacles et les rencontres avec les équipes de création (écrivain, metteur en scène, comédiens, scénographes) apportent les premiers éléments d'une culture théâtrale, il convient que les élèves assistent, en fonction des ressources locales, à plusieurs représentations au cours de l'année. Ces sorties sont préparées et éventuellement complétées par le recours à d'autres documents (vidéos, diapositives, iconographie, internet) qui permettent de comprendre les mécanismes mis en œuvre par toute représentation théâtrale.

• La composante culturelle et historique

Dans sa dimension culturelle et historique, l'enseignement forme le goût et l'esprit critique de l'élève, en le confrontant à des pratiques et à des œuvres aussi diverses que possible (œuvres françaises et étrangères du répertoire classique et moderne, textes contemporains). L'élève apprend à identifier et à situer dans l'histoire du théâtre quelques unes des formes dramatiques et scéniques de l'Antiquité au XXI^e siècle. Il découvre également le lien entre le théâtre et les autres arts, grâce à des spectacles de danse, de marionnettes, de cirque ou d'opéra. À partir du travail de plateau et de la fréquentation des spectacles, trois axes structurent l'approche culturelle : le texte, l'équipe artistique, le lieu théâtral.

- **Le texte**

Qu'il soit théâtral ou non, le texte est l'élément essentiel qui stimule l'imaginaire et la réflexion du comédien, du metteur en scène, du lecteur. À partir des textes travaillés sur le plateau et des spectacles vus, l'élève affine son interprétation des œuvres. Il commence à repérer les grandes périodes de l'histoire du théâtre et à s'y référer : théâtre antique, théâtre élisabéthain, commedia dell'arte, théâtre classique, théâtre moderne, théâtre contemporain.

- **L'équipe artistique**

Chaque membre d'une équipe artistique (metteur en scène, scénographe, comédiens, créateurs de costumes, lumières, sons) contribue au processus de création, à la constitution de son esthétique et à l'émergence du sens de la représentation. En rencontrant une équipe artistique, l'élève découvre les différents métiers du théâtre et diverses démarches artistiques.

- **Le lieu théâtral**

L'élève apprend à connaître différents lieux de théâtre et leur histoire : édifices théâtraux, espaces à ciel ouvert, bâtiments désaffectés par exemple.

Évaluation des acquis des élèves

L'évaluation porte sur des travaux personnels et collectifs. On évalue, par exemple, des travaux écrits ou oraux - des analyses argumentées de spectacles - le jeu de l'élève, sa collaboration au processus de création entrepris sur le plateau. Le carnet de bord, dans lequel l'élève reporte les indications de jeu, des synthèses sur le travail en cours et diverses remarques personnelles, sera également pris en compte.

Cette évaluation, qui doit prendre des formes variées, est régulière. Le professeur et l'artiste partenaire évaluent les acquis et la progression des élèves, au cours des séquences, à la fin des différentes périodes d'enseignement, à la fin de l'année. Cette évaluation régulière prendra appui sur l'ensemble des compétences relatives à la pratique théâtrale et sur les compétences développées par l'acquisition d'une culture théâtrale. Qu'il s'agisse de travaux personnels ou collectifs, on veillera à expliciter les critères retenus et à répartir les exigences dans le cadre d'une progression annuelle. Progressive, cette évaluation constitue un véritable accompagnement de l'élève et une aide à la réflexion sur ses choix d'orientation ; fondée sur des critères explicites, elle est en accord avec les exigences et la rigueur de la formation dispensée, tout en associant l'élève aux divers bilans.